

## Sud de l'Amérique du Sud

### Faits marquants

- L'Argentine et l'Uruguay ont adopté de nouvelles lois sur les réfugiés. Celles-ci sont conformes aux normes de protection internationales et prennent en compte les besoins spécifiques liés à l'âge et au sexe.
- Au Brésil, le réseau de protection a facilité l'intégration sur place des réfugiés et a permis de disposer rapidement d'informations sur les mouvements frontaliers.
- Le Brésil a ratifié un décret autorisant le Gouvernement à accorder une protection complémentaire aux demandeurs d'asile qui ne correspondent pas à la définition du réfugié selon les termes de la Convention de 1951, mais qui ont besoin d'une protection internationale pour des motifs humanitaires.

### Environnement opérationnel

Bien que les indicateurs de développement se soient améliorés en 2006 dans la plupart des pays de la sous-région, la pauvreté, le chômage et le sous-emploi continuent d'affecter une grande partie de la population. Les réfugiés sont principalement embauchés dans le secteur d'emploi informel, en bas de l'échelle des revenus. Dans le sud de l'Amérique du Sud, les priorités nationales ont généralement pris le pas sur les questions de réfugiés. Néanmoins, le contexte socio-politique a dans l'ensemble été propice à la mission de l'UNHCR. Ceci s'explique par le respect des droits de l'homme, le soutien apporté par des responsables politiques ayant eux-mêmes été réfugiés et la

Argentine

Bolivie

Brésil

Chili

Paraguay

Uruguay

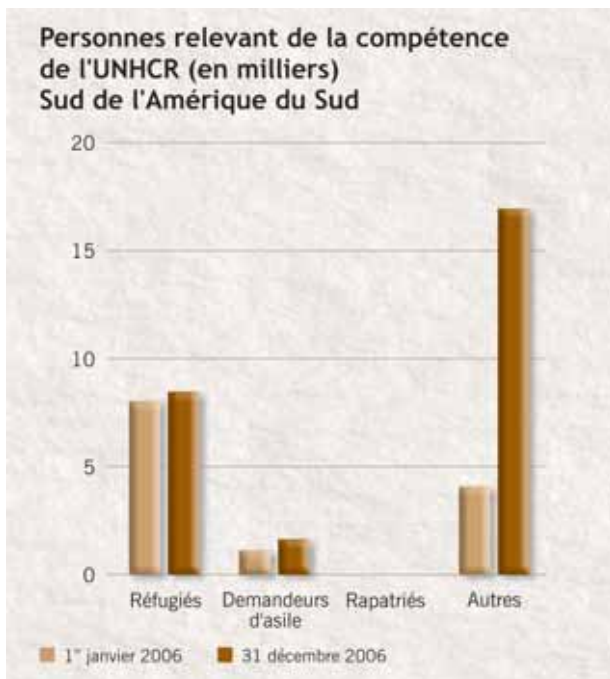
relative stabilité politique de la plupart des pays de la sous-région.

Tous les pays de la région sont signataires de la Convention de 1951 et de son Protocole de 1967. Leur cadre législatif est défini par des lois et des décrets qui instituent des commissions nationales responsables du traitement des demandes d'asile et de la recherche de solutions durables au sort des réfugiés. Les lois sur les réfugiés sont complétées par un certain nombre de décrets et de réglementations administratives portant sur des sujets tels que les permis de séjour, les documents d'identité et l'extradition. La législation est généralement conforme aux normes de protection internationales. Tous les pays ont également ratifié les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme et reconnu la compétence de la Commission et de la Cour interaméricaines des droits de l'homme.



La région abrite quelque 8 500 réfugiés. La plupart sont originaires d'Amérique latine, mais l'on dénombre également une quantité non négligeable de réfugiés africains, en particulier en Argentine et au Brésil. En 2006, environ 1 900 nouveaux demandeurs d'asile ont été

signalés dans la région, contre environ 1 400 l'année précédente. C'est au Chili et en Bolivie que l'augmentation du nombre des demandes d'asile a été la plus importante. Les nouveaux arrivants sont principalement colombiens, excepté en Argentine, où la moitié sont africains. Au Brésil, les missions d'évaluation de l'UNHCR dans la région amazonienne ont révélé la présence d'un nombre indéterminé, mais néanmoins significatif, de Colombiens ayant besoin d'une protection internationale.



## Réalisations et impact

En 2006, des lois sur les réfugiés ont été adoptées en Argentine et en Uruguay. La législation mise en place dans ces deux pays est conforme aux normes de protection internationales et établit des procédures justes et efficaces pour la détermination du statut de réfugié.

De nombreux efforts ont été déployés pour renforcer les commissions nationales d'admissibilité. En Argentine, ces efforts ont permis de réduire le nombre des demandes d'asile en souffrance et d'améliorer la qualité des jugements. En Bolivie, l'UNHCR a conclu un accord avec le Comité d'Admissibilité afin de mettre en œuvre un projet de renforcement des capacités prévoyant des mécanismes de

recensement et de délivrance de documents d'identité pour les réfugiés. Au Chili, des progrès ont été constatés dans la détermination du statut de réfugié, grâce aux formations sur le tas dispensées lors des réunions de la commission. En Uruguay, un accord tripartite a été signé entre le ministère des Affaires étrangères, l'UNHCR et son partenaire d'exécution en vue de renforcer les institutions. Les premières activités de formation, destinées au secrétariat technique de la commission d'admissibilité, aux responsables gouvernementaux et aux acteurs de la société civile, ont débuté vers la fin de l'année.

Au Brésil, le ministère du Travail a retiré la mention « réfugié » des permis de travail, ce qui a facilité l'intégration et réduit les risques de confusion et de stigmatisation des réfugiés.

En 2006, une place importante a été accordée au renforcement des réseaux de protection nationaux et régionaux. Les efforts accomplis en ce sens par l'Organisation ont débouché sur l'extension des réseaux et la consolidation des alliances existantes. Au Chili, un accord a été conclu entre le partenaire d'exécution de l'UNHCR et les diocèses de la ville d'Arica, en vue de porter assistance et de prodiguer des conseils au nombre croissant de réfugiés et de demandeurs d'asile colombiens. Au Brésil, les réseaux de protection ont été élargis afin de regrouper plus d'une centaine d'organisations à travers tout le pays. Les partenaires brésiliens de l'UNHCR ont dispensé une aide d'urgence aux demandeurs d'asile colombiens présents dans la région amazonienne. Ils ont également accueilli les familles réinstallées depuis l'Équateur et le Costa Rica et fourni des informations transfrontalières. Un accord a par ailleurs été signé avec le Secrétariat spécial pour la promotion de l'égalité raciale et les autorités municipales de la ville de Santos, afin d'améliorer les normes de traitement des demandeurs d'asile, pour la plupart africains, qui arrivent dans la plus grande cité portuaire du Brésil.

## Contraintes

En raison du plafonnement des budgets à 20 pour cent en dessous de leur montant initial, l'UNHCR n'a pas été en mesure d'offrir une assistance conforme aux normes minimales établies. Ceci a engendré des privations parmi les réfugiés et les demandeurs d'asile, ainsi que des perturbations pour les partenaires de l'Organisation. Les conséquences ont été particulièrement dramatiques au Chili et, dans une moindre mesure, en Bolivie. Il convient toutefois de noter que cette situation financière épineuse a conduit le Gouvernement chilien à assumer des responsabilités accrues en versant des fonds au partenaire d'exécution de l'UNHCR.

## Opérations

Dans la plupart des pays de la région, un nombre croissant de réfugiés a bénéficié de programmes publics offrant notamment des bourses scolaires, une assistance juridique,

un hébergement d'urgence et des opportunités culturelles et économiques.

Conformément au Plan d'action de Mexico, l'un des principaux objectifs de l'UNHCR consiste à faciliter l'intégration sur place des réfugiés. Selon ces derniers, les principaux obstacles à une bonne intégration sont les délais de délivrance des documents officiels, les problèmes d'accès au logement et le chômage. Une attention accrue a donc été portée à ces questions. Les contraintes financières et le plafonnement budgétaire n'ont toutefois pas permis à l'UNHCR d'atteindre pleinement cet objectif. Par conséquent, l'Organisation a largement mis l'accent sur l'exercice de pression visant à inciter le Gouvernement et la société civile à apporter un soutien accru aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Grâce à cette action, les ministères et les administrations locales de certains pays ont inclus les réfugiés dans les programmes publics. Une implication conjointe dans les évaluations participatives a favorisé la coordination et la planification entre l'UNHCR et ses partenaires. En Argentine, l'évaluation participative a débouché sur des résultats concrets, puisque la ville de Buenos Aires s'est engagée à assumer la responsabilité des enfants séparés et non accompagnés. Des résultats similaires ont été obtenus au Brésil et au Chili.

Au **Brésil**, les réfugiés atteints du VIH/SIDA ont continué à bénéficier d'une égalité d'accès aux programmes gouvernementaux. L'UNHCR a renforcé sa collaboration avec l'ONUSIDA afin de promouvoir le planning familial parmi les réfugiés et d'encourager le soutien aux individus extrêmement vulnérables. La commission nationale pour les réfugiés a dispensé des soins psychologiques aux victimes de violences, et notamment aux femmes confrontées à des violences conjugales. Du fait de l'augmentation du nombre des femmes colombiennes demandant l'asile, une institution religieuse leur a fourni un hébergement d'urgence à São Paulo. Grâce aux efforts conjoints de l'UNHCR et de la société civile, environ 19 pour cent des familles réinstallées ont disposé de leur propre logement. Une ONG et une université privée de Rio de Janeiro ont signé un accord afin qu'une trentaine de bourses soient versées à des réfugiés. L'UNHCR a pris en charge les frais de formation professionnelle de 141 réfugiés (dont 40 pour cent de femmes). Quelque 400 réfugiés ont été aidés à trouver un emploi, tandis qu'un nombre comparable d'enfants et d'adolescents (dont 50 pour cent de filles) recevaient des bourses d'études. Des cours de langue ont été dispensés à 147 réfugiés afin de faciliter leur intégration sur place. Environ 470 réfugiés et demandeurs d'asile ont reçu des indemnités de subsistance pendant les premiers mois suivant leur arrivée.

Le **bureau régional situé en Argentine** a mis à disposition une assistance matérielle et/ou une orientation psychosociale à quelque 2 800 personnes. Environ un millier de nouveaux demandeurs d'asile ont reçu une indemnité de subsistance à leur arrivée. Près de 400 réfugiés et demandeurs d'asile (dont 40 pour cent de femmes) ont bénéficié d'une aide médicale. Une attention particulière a été accordée aux personnes présentant des besoins spécifiques, telles que les individus infectés par le

VIH, les femmes enceintes et les patients atteints d'affections cardiaques. Plus de 300 réfugiés et demandeurs d'asile ont été aidés à obtenir des papiers afin de pouvoir faire valoir leurs droits fondamentaux. Près de 400 enfants et adolescents réfugiés ont bénéficié de bourses d'études, d'un suivi et d'une orientation scolaire. Une aide identique a été apportée à 134 réfugiés et demandeurs d'asile extra-continentaux, qui ont suivi des cours de langue et d'initiation culturelle. Les femmes chefs de famille ont bénéficié d'une égalité d'accès à l'assistance. Elles ont également reçu un appui supplémentaire sous la forme d'indemnités pour les enfants d'âge préscolaire, afin de faciliter leur intégration sur le marché du travail. Par le biais d'accords avec des établissements publics et privés, l'UNHCR a offert des formations à 125 réfugiés dans des domaines aussi divers que la menuiserie, la mécanique, le tourisme, l'informatique, l'électricité, la confection et la comptabilité. Les programmes de microcrédit ont continué à favoriser l'autosuffisance en Argentine, au Chili et en Bolivie. Quarante-cinq pour cent des nouveaux bénéficiaires étaient des femmes. En Argentine, le Gouvernement a versé une aide financière au programme de microcrédit de l'un des partenaires d'exécution de l'UNHCR, dans le cadre d'une nouvelle loi adoptée en fin d'année.

Compte tenu du budget très serré soumis en outre à un plafonnement de 20 pour cent, seuls quelque 117 réfugiés ont pu être réinstallés en Argentine, au Chili et au Brésil. Environ 30 pour cent des réfugiés réinstallés au Brésil ont bénéficié de procédures accélérées. Tous les réfugiés réinstallés ont reçu une indemnité de subsistance et une assistance temporaire pour le logement, l'éducation, la santé et les documents d'identité. L'UNHCR a en outre veillé à ce qu'un accompagnement psychosocial, des conseils juridiques et des informations sur les possibilités d'emploi et de logement soient dispensés par le biais de partenariats avec les organismes nationaux, les autorités locales et les institutions spécialisées.

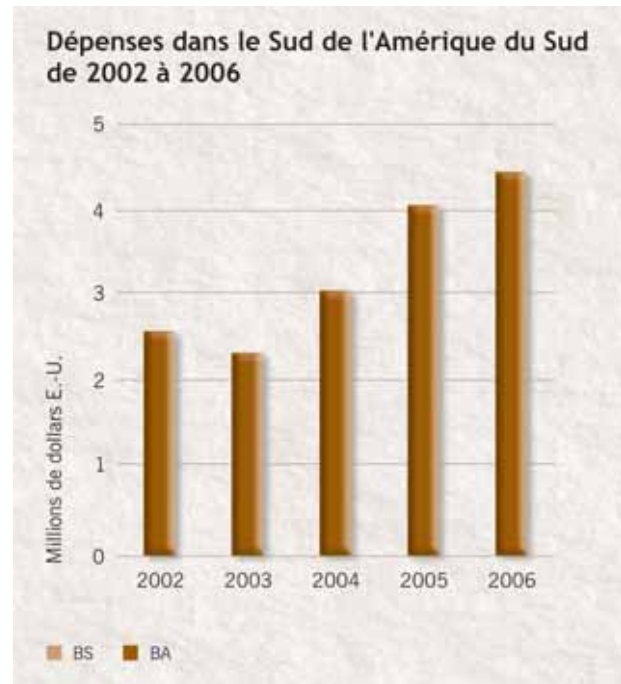
Les efforts déployés par l'UNHCR pour défendre la cause des réfugiés ont bénéficié d'une intense couverture médiatique à l'échelle nationale et internationale. Des responsables gouvernementaux de la région ont activement participé à des activités de sensibilisation et de plaidoyer. En Argentine, l'Organisation a lancé une campagne de collecte de fonds auprès du secteur privé, qui a permis de réunir environ 57 000 dollars E.-U. supplémentaires pour ses programmes à travers le monde.



Osvaldo Laport, ambassadeur de bonne volonté de l'UNHCR, entouré d'enfants réfugiés en Argentine.

## Informations financières

Les gouvernements nationaux, les autorités locales et les donateurs privés ont contribué au financement des partenaires d'exécution de l'UNHCR, réduisant ainsi l'impact du plafonnement budgétaire sur le sort des réfugiés et des demandeurs d'asile. Malgré les fonds supplémentaires reçus en fin d'année pour les activités de réinstallation, les objectifs fixés n'ont pu être atteints dans ce domaine. Le niveau des dépenses de l'UNHCR dans le sud de l'Amérique du Sud n'a cessé de progresser depuis 2003, ce qui s'explique principalement par le fait que les États de la région sont devenus des pays de réinstallation pour les réfugiés.



### Budget et dépenses (dollars E.-U.)

Pays	Budget-programme annuel	
	Budget final	Dépenses
Argentine	912 105	820 517
Brésil	2 376 207	2 238 009
Projets régionaux <sup>1</sup>	1 394 328	1 387 261
<b>Total</b>	<b>4 682 641</b>	<b>4 445 787</b>

<sup>1</sup> Inclut l'intégration sur place des réfugiés dans le sud de l'Amérique du Sud.

### Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel
Sud de l'Amérique du Sud	Donateurs privés en Argentine	54 841
	États-Unis	570 845
	Norvège	210 510
	Suède	251 256
	<b>Sous-total</b>	
Brésil	États-Unis	112 350
	Norvège	100 000
	<b>Sous-total</b>	
<b>Total</b>		<b>1 299 802</b>